



**SÉANCE ORDINAIRE
11 SEPTEMBRE 2023 À 18H30**

Centre des loisirs de Beaulac-Garthby
3 rue St-François

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2023
- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES
 - 4.1 - Dépôt et adoption des comptes à payer du mois d'août 2023
 - 4.2 - Demande de soutien financier à la MRC pour activités hivernales dans le Parc Bellerive
 - 4.3 - Inscription de M. Raymi-James Forest à une formation de préposé à l'aqueduc
 - 4.4 - Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes - Concert'Action
 - 4.5 - Désignation de Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L. à titre de procureurs de la municipalité devant la Cour municipale de Thetford Mines
- 5 - LÉGISLATION
 - 5.1 - Adoption du premier projet de règlement 263-2023 modifiant le règlement de zonage 133-2009 pour autoriser des usages spécifiques
 - 5.2 - Adoption du règlement 265-2023 modifiant le règlement 251-2022 sur les limites de vitesse
 - 5.3 - Adoption du règlement 264-2023 pourvoyant à l'établissement d'un programme de reconnaissance aux organismes et aux bénévoles
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1 - Autorisation de payer les frais pour une analyse organisationnelle de la Régie incendie des rivières
- 7 - INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Acceptation de l'offre de service no. 2023CA97147 de WSP pour l'aménagement d'un nouveau complexe municipal
 - 7.2 - Acceptation de l'offre de service de WSP pour une étude préliminaire pour le raccordement du puits PE-1-01
- 8 - LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1 - Couverture événementielle du 175e anniversaire
- 9 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 9.1 - Dérogation mineure concernant l'immeuble portant le numéro 5 847 598
 - 9.2 - Dérogation mineure concernant l'immeuble du 353 chemin Tanguay
 - 9.3 - Décision d'autorisation d'un usage conditionnel - 333 chemin de la Longue-Pointe
 - 9.4 - Autorisation d'un mandat au CCU afin de réviser certains critères relatifs au Règlement 252-2022 sur les usages conditionnels
- 10 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE